



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Service de la coordination des affaires parisiennes
Bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PROPAGANDE
INSTITUÉE DANS LE DÉPARTEMENT DE PARIS EN VUE DES ÉLECTIONS RÉGIONALES TENUE LE 21 MAI
2021 À LA PREFECTURE DE LA REGION D'ÎLE DE FRANCE, PREFECTURE DE PARIS**

Étaient présents à cette réunion :

- Madame Nathalie SABOTIER, présidente suppléante ;
- Madame Aïssatou DIENE, cheffe du bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, membre titulaire ;
- Madame Katia AYADI, adjointe à la cheffe du bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, membre suppléant ;
- Monsieur Laurent ISSERTE, cadre à La Poste, membre titulaire ;
- Monsieur Dimitri ROUGÉ, bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, secrétaire ;

La commission de propagande régionale se réunit le 21 mai 2021 à 14 heures, pour valider définitivement la propagande des candidats dans les locaux de la Préfecture de Paris au 5, rue Leblanc 75015 PARIS, sous la présidence de Madame Nathalie SABOTIER.

Les candidats ou leur représentant désirant obtenir le concours des commissions de propagande ont remis au président de la commission de propagande instituée pour Paris d'une part, des exemplaires imprimés de leur circulaire et des exemplaires imprimés de leur bulletin de vote.

La commission a siégé dans les locaux de la préfecture de Paris (5, rue Leblanc 75015 Paris) :

- Mardi 18 mai 2021 ;
- Jeudi 20 mai 2021 ;
- Vendredi 21 mai 2021.

Elle siègera dans les locaux de la société KOPA, chargée des opérations de mise sous pli et du colisage des bulletins de vote :

- Mercredi 26 mai 2021 à 10 heures.

Le 18 mai et le 20 mai 2021, la commission de propagande instituée pour Paris a procédé à un examen des projets de documents de propagande (circulaires et bulletins de vote) présentés par les candidats aux élections régionales.

La commission prend note de la date et de l'heure limites de livraison par les candidats des professions de foi et des bulletins de vote dans les locaux de l'entreprise fixées par l'arrêté préfectoral du 18 mai 2021 :

- premier tour de scrutin : mercredi 26 mai 2021 à 10 heures ;
- deuxième tour de scrutin : mercredi 23 juin 2021 à 8 heures.

- **Examen des projets de documents de propagande**

La commission de propagande a procédé à un examen des projets de documents de propagande (circulaires et bulletins de vote) présentés par les candidats tête de liste dont la liste figure en annexe du présent procès-verbal.

Les projets de documents de propagande jugés conformes comportent la mention « conforme » dans ladite annexe. En l'absence de cette mention, les documents doivent faire l'objet de modifications, à défaut de quoi la commission ne sera pas en mesure de délivrer un avis de conformité.

Est annexé au présent PV :

- le tableau des documents de propagande examinés.

Fait à Paris, le 21 mai 2021

Le Président



Nathalie SABOTIER

**Le représentant du directeur
de La Poste de Paris**



Laurent ISSERTE

**Le représentant du préfet de la région
d'Île-de-France, préfet de Paris (titulaire)**



Aïssatou DIENE

Le secrétaire



Dimitri ROUGÉ

**Le représentant du préfet de la région
d'Île-de-France, préfet de Paris (suppléante)**



Katia AYADI

ÉLECTIONS RÉGIONALES D'ÎLE-DE-FRANCE - 20 ET 27 JUIN 2021
Commission du vendredi 21 mai 2021

| NOM DU CANDIDAT TETE DE LISTE | CIRCULAIRE | | BULLETIN DE VOTE | |
|-------------------------------|-----------------------------|--|-----------------------------|--|
| | VALIDATION DE LA COMMISSION | OBSERVATIONS | VALIDATION DE LA COMMISSION | OBSERVATIONS |
| Jordan BARDELLA | VALIDÉE | Circulaire examinée à la commission de propagande du 18 mai 2021. | VALIDÉ | Bulletin de vote examiné à la commission de propagande du 18 mai 2021. Pour deux candidats, les noms imprimés ne correspondent pas aux CERFA, cependant, l'identité des personnes concernées ne posent aucun doute. |
| Éric BERLINGEN | VALIDÉE | Circulaire examinée à la commission de propagande du 20 mai 2021. | VALIDÉ | Bulletin de vote examiné à la commission de propagande du 20 mai 2021. |
| Julien BAYOU | VALIDÉE | Circulaire examinée à la commission de propagande du 18 mai 2021. | VALIDÉ | Bulletin de vote examiné à la commission de propagande du 18 mai 2021. |
| Audrey PULVAR | VALIDÉE | Circulaire examinée à la commission de propagande du 18 mai 2021. | VALIDÉ | Bulletin de vote examiné à la commission de propagande du 18 mai 2021. |
| Victor PAILHAC | VALIDÉE | Circulaire examinée à la commission de propagande du 20 mai 2021. | VALIDÉ | Bulletin de vote examiné à la commission de propagande du 20 mai 2021. |
| Valérie PÉCRESSÉ | VALIDÉE | Circulaire examinée à la commission de propagande du 18 mai 2021. | VALIDÉ | Bulletin de vote examiné à la commission de propagande du 18 mai 2021. |
| Fabioia CONTI | NÉANT | La candidate ne souhaite pas présenter sa circulaire devant la commission. | NÉANT | La candidate a présenté une photocopie d'un bulletin de vote, sur lequel la commission ne peut se prononcer. |
| Lionel BROT | VALIDÉE | Circulaire examinée à la commission de propagande du 20 mai 2021. Les observations soulevées lors de la commission de propagande du 20 mai 2021 ont été prises en compte. La circulaire réservée aux personnes handicapées ne peut être prise en compte par la commission de propagande. | VALIDÉ | Bulletin de vote examiné à la commission de propagande du 20 mai 2021. Les observations soulevées lors de la commission de propagande du 20 mai 2021 ont été prises en compte. |
| Laurent SAINT MARTIN | VALIDÉE | Circulaire examinée à la commission de propagande du 18 mai 2021. | VALIDÉ | Bulletin de vote examiné à la commission de propagande du 18 mai 2021. |
| Nathalie ARTHAUD | VALIDÉE | Circulaire examinée à la commission de propagande du 18 mai 2021. | VALIDÉ | Bulletin de vote examiné à la commission de propagande du 18 mai 2021. |
| Clémentine AJTAIN | VALIDÉE | Circulaire examinée à la commission de propagande du 20 mai 2021. | VALIDÉ | Bulletin de vote examiné à la commission de propagande du 20 mai 2021. |

DR AD LI NS - A.K